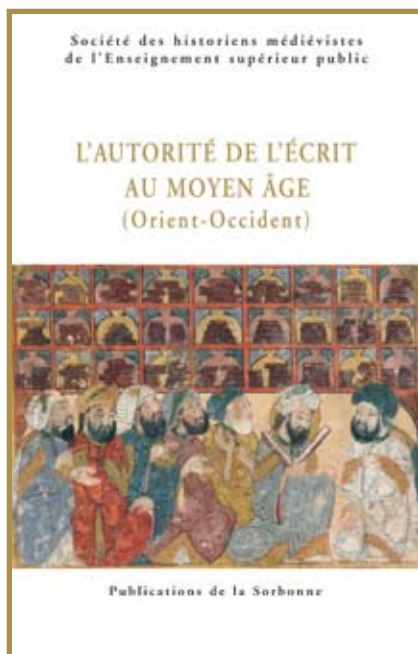




Publications de la Sorbonne
212, rue Saint-Jacques, 75005 Paris
Tél. : 01 43 25 80 15 – Fax : 01 43 54 03 24

SOCIÉTÉ DES HISTORIENS MÉDIÉVISTES DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR PUBLIC

L'AUTORITÉ DE L'ÉCRIT AU MOYEN ÂGE (Orient-Occident)



Le XXXIX^e congrès de la Société des historiens médiévistes de l'Enseignement supérieur public s'est tenu, en avril-mai 2008, dans une capitale orientale, Le Caire, pour faire dialoguer ensemble orientalistes et « occidentalistes » et rappeler que la richesse culturelle de l'Orient et de l'Occident au Moyen Âge vient non seulement des héritages communs, mais aussi du dialogue et des échanges qui n'ont cessé durant le millénaire médiéval. Ce volume, intitulé *L'autorité de l'écrit au Moyen Âge*, traite tout à la fois de la production de l'écrit, de l'autorité du document et de la constitution d'archives dans l'Occident médiéval comme dans les mondes byzantin et musulman.

Il envisage en premier lieu la place de l'écrit dans les sociétés où la parole et le geste sont essentiels, considérant les groupes qui ont pour métier d'écrire (rédacteurs, clerks de chancellerie, cadis...), étudiant leurs pratiques et la diffusion des techniques d'écritures mises en œuvre.

L'usage de l'écrit conduit à la question de l'autorité du document produit et de son efficacité : l'écrit et les gestes enregistrés, les signes de validation, la qualité des personnes qui le présentent et celle des témoins qui le souscrivent, les choix linguistiques multiples adoptés par les rédacteurs, les situations dans lesquelles le document a été utilisé, même pour le falsifier. Dans le monde musulman par exemple, où la fiabilité de témoins intègres est supérieure à celle d'un document écrit, potentiellement falsifiable, on comprend que le statut du document écrit, son aptitude à faire preuve, soit moindre qu'en Occident où c'est une de ses premières fonctions.

La constitution et la conservation d'archives sont au cœur des enjeux de pouvoir : à qui est confiée la garde des documents et dans quels lieux ? Ici aussi Occident et Orient se distinguent par leurs pratiques : les rois de France pensaient que la constitution des registres d'actes royaux manifestait leur pouvoir alors que les souverains musulmans ne voyaient pas dans la conservation systématique de leurs archives, pourtant élaborées de façon sophistiquée, un signe éminent de souveraineté. Ont enfin été abordées les questions des conservations aléatoires, des abandons, des destructions, des copies, des traductions et des faux, ouvrant ainsi de nouvelles pistes de recherche.

VIENT DE PARAÎTRE

BON DE COMMANDE

L'AUTORITÉ DE L'ÉCRIT AU MOYEN ÂGE (Orient-Occident)

SOCIÉTÉ DES HISTORIENS MÉDIÉVISTES DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR PUBLIC

Prix : 30 €

ISBN 978-2-85944-629-1

ISSN 0290-4500

Frais d'envoi par ouvrage : 6 € et 1,5 € par ouvrage supplémentaire

Nombre d'exemplaires commandés :

Mme, M.

Adresse

Code postal et ville

Tél.:.....

Date

Signature

Veuillez libeller votre titre de paiement à l'ordre de
l'Agent comptable de Paris 1 (PS)

Bon de commande
et titre de paiement à retourner aux



Publications de la Sorbonne
212, rue Saint-Jacques, 75005 Paris
Tél. : 01 43 25 80 15 Fax : 01 43 54 03 24
publisor@univ-paris1.fr

Table des matières

<i>Avant-propos</i> Régine LE JAN.....	7
Mise en écriture et production du document	
<i>Mise en écriture et production documentaire en Occident</i> François BOUGARD.....	13
<i>Mise en écriture et production documentaire en Orient</i> Gabriel MARTINEZ-GROS.....	21
<i>La place de l'écrit dans les contacts diplomatiques du haut Moyen Âge. Le cas des relations entre Byzance et ses voisins (de la fin du VII^e siècle à 1204)</i> Nicolas DROCOURT.....	25
<i>Les traités de paix et de commerce entre Pise et l'Égypte au Moyen Âge</i> Mohamed OUERFELLI.....	45
<i>Le recours à l'écrit dans les pratiques marchandes en contexte interculturel : les contrats de commerce entre chrétiens et musulmans en Méditerranée</i> Dominique VALÉRIAN.....	59
<i>Les actes en arabe dans la Sicile d'époque normande</i> Henri BRESCH et Annliese NEF.....	73
<i>La langue du témoin sous la plume du notaire : témoignages oraux et rédaction de procès de canonisation au début du XIV^e siècle</i> Didier LETT.....	89
<i>La lettre du sultan Jakmak à la municipalité de Barcelone (Shawwāl 842/mars 1439)</i> Mohammed Mahmoud Ahmad EL-NASHAR.....	107

Usages et gestion de l'écrit

Usages et gestion de l'écrit en Occident

Laurent MORELLE 117

De l'usage de l'écrit documentaire en Islam

Christophe PICARD 127

Construction et autorité du passé à l'époque carolingienne

Josiane BARBIER, Gaëlle CALVET, Claire GARAUULT
et Caroline CHEVALIER-ROYET 143

Un aspect de la diplomatie byzantine : les copies de documents

Béatrice CASEAU 159

*Des hommes, des écrits et des conflits aux XI^e et XII^e siècles
dans l'espace ligérien*

Chantal SENSÉBY 175

Recours à l'écrit et validation du document entre Orient et Occident

Christophe PICARD, Emmanuel HUERTAS, Isabelle ORTEGA,
Hicham EL AALLAOUI et Thomas TANASE 189

Les écrits du « temps de la désobéissance » (Roussillon, 1324-1326)

Stéphane PÉQUIGNOT 211

*Recours à l'écrit et exploitation de la propriété urbaine :
le cas des Vénitiens entre métropole et Méditerranée orientale (XI^e-XV^e siècle)*

Federica MASÈ 225

Constitution des corpus

La constitution des « corpus » : rapport introductif

Sylvie DENOIX et Bruno GALLAND 239

*Le statut et la conservation des archives judiciaires dans l'Orient abbasside
(II^e/VIII^e-IV^e/X^e siècle) : un réexamen*

Mathieu TILLIER 263

*Les documents de la famille Ben Okal, conservés à la Geniza :
des archives commerciales ?*

Zobida ATTA 277

<i>Le silence des archives. Conservation documentaire et historiographie de l'État dans le sultanat mamelouk (XIII^e-XVI^e siècle)</i>	
Julien LOISEAU	285
<i>Enregistrer, pour quoi faire? Éclairages croisés sur les pratiques d'enregistrement de la monarchie française et de la papauté d'Avignon (1316-1334)</i>	
Olivier CANTEAUT.....	299
<i>Constitutions d'archives</i>	
Bruno GALLAND, Delphine LANNAUD, Alexandra GALLO, Julien BRIAND et Léonard DAUPHANT	317
<i>Formes et enjeux d'une mémoire de l'autorité : l'État pontifical et sa construction scripturaire aux XIII^e et XIV^e siècles</i>	
Armand JAMME.....	341
<i>Les archives de famille italiennes : le cas florentin, XIV^e-XV^e siècles</i>	
Christiane KLAPISCH-ZUBER.....	361
 Conclusions	
<i>Recours à l'écrit, autorité du document, constitution d'archives en Occident</i>	
Benoît-Michel TOCK.....	379
<i>Documents et archives d'Orient : conclusions provisoires et tendances de la recherche actuelle</i>	
Anne-Marie EDDÉ	385

Avant-propos

La Société des historiens médiévistes de l'Enseignement supérieur public a tenu son XXXIX^e congrès annuel au Caire, du 30 avril au 5 mai 2008, et j'ai le plaisir de présenter ici le volume qui est tiré des actes de ce congrès. Le choix du thème – l'autorité de l'écrit au Moyen Âge – est intimement lié à celui du lieu.

En nous rendant dans une capitale extra-européenne, nous avons voulu poursuivre et élargir la politique d'ouverture de notre Société initiée dans les années 1980 et rappeler ainsi fortement que si les sociétés médiévales sont plurielles, le Moyen Âge ne se limite pas à l'Occident : la richesse des cultures médiévales vient non seulement des héritages communs, mais aussi du dialogue et des échanges – même conflictuels – qui n'ont cessé entre Orient et Occident durant le millénaire médiéval ; et de nos jours, l'internationalisation de la recherche historique rend chaque jour plus nécessaires les rencontres et les échanges entre chercheurs d'horizons différents. Nous voulions donc tenir notre congrès dans une capitale d'Orient. Notre choix s'est porté sur Le Caire pour plusieurs raisons. D'abord, la présence d'un de nos plus anciens et de nos plus prestigieux établissements français d'enseignement et de recherche à l'étranger, l'Institut français d'archéologie orientale (IFAO), qui a souhaité organiser ce congrès pour souligner la place que les études médiévales tiennent en son sein, à côté des Antiquités égyptiennes. Ensuite, Le Caire est une des rares capitales à être nées au Moyen Âge, de la volonté des princes fatimides, et elle conserve de son passé médiéval et ottoman un patrimoine architectural de tout premier ordre, avec ses mosquées et ses palais. Ses rues populeuses, où les vendeurs de toute sorte côtoient des artisans en tout genre, peuvent aussi évoquer aux historiens médiévistes ce passé qu'ils imaginent et qu'ils cherchent à faire revivre sans jamais l'appréhender vraiment. Mais la ville est moins le témoin d'un passé qui s'éloigne, forcément recréé, que celui du changement rapide dont témoignent les transformations de la société égyptienne et celles de ses universités en particulier. Nous avons donc voulu aussi engager ou poursuivre le dialogue avec nos collègues égyptiens. Enfin, Le Caire, lieu de transit et carrefour de toutes les cultures, était un

lieu idéal pour faire travailler ensemble historiens médiévistes orientalistes et occidentalistes, sur un thème qui impliquait de comparer l'Orient et l'Occident.

Le thème du congrès tient compte de la richesse des corpus documentaires égyptiens, comme celui des documents conservés dans la Geniza de la synagogue du Caire ou encore les actes des *waqf*-s, fondations pieuses ou d'utilité sociale (mosquée, madrasa, hôpital, etc.), qui sont entretenues financièrement par le revenu d'établissements rapportant de l'argent (loyers de boutiques, de caravansérails, de logements). À partir de là, nous avons souhaité mener une réflexion globale sur l'écrit documentaire, son usage, son autorité et sa conservation au Moyen Âge, dans une perspective comparatiste entre Orient et Occident.

Le volume, intitulé *L'autorité de l'écrit au Moyen Âge*, traite donc tout à la fois des fonctions de l'écrit, de l'autorité du document et de la constitution d'archives. Il envisage d'abord, pour chaque époque et pour chaque aire culturelle, la reconfiguration permanente du rapport entre l'écrit, la parole et le geste, en considérant les groupes qui ont pour métier l'écrit et qui se constituent en intermédiaires indispensables, leurs pratiques et la diffusion des techniques d'écriture mises en œuvre, leur implication dans d'autres activités culturelles (création littéraire, écriture de l'histoire, etc.) que les modernes ont d'ailleurs peut-être eu tort de voir trop séparées de leurs activités documentaires. Le recours à l'écrit conduit à la question de l'autorité du document produit et de son efficacité, ainsi que des éléments qui les fondent : l'écrit et les gestes enregistrés, les signes de validation, la qualité des personnes qui le présentent et celle des témoins qui le souscrivent, les choix linguistiques multiples qui sont adoptés par les rédacteurs, les situations dans lesquelles le document a été utilisé, même pour le falsifier. Ces questionnements débouchent sur une réflexion touchant l'entreprise des pouvoirs, religieux ou civils, ou des groupes sociaux bien précis qui décident de conserver les documents, dans certains lieux, souvent chargés de symboles puissants. On s'est penché sur le personnel auquel était confiée la garde des documents, sur les types de documents conservés et finalement sur les usages des archives, tour à tour classées, transmises, confisquées, détruites, abandonnées.

La richesse du volume est à l'image de ce congrès, incontestablement l'un des plus réussis de notre Société. L'octroi d'une quinzaine de bourses à de jeunes chercheurs, doctorants pour la plupart, a permis la tenue d'ateliers de doctorants, qui connaissent un grand succès depuis le Congrès de Mulhouse en 2006. Le congrès a confirmé, s'il en était encore besoin,

l'importance du dialogue et l'intérêt des études comparatives entre Occident et Orient, rendues plus fécondes ici par la participation d'historiens cairotes que je tiens à remercier tout particulièrement. Il a ensuite révélé à tous le travail qui a été mené à bien par nos collègues orientalistes pour former une génération de jeunes historiens parfaitement arabophones, développant une recherche de très grande qualité dans un esprit d'ouverture. Ce sont également ces jeunes historiens qui, avec Sylvie Denoix, responsable des études médiévales à l'IFAO et cheville ouvrière de ce congrès, ont conduit les participants à travers les rues du Caire pour leur faire découvrir les richesses méconnues de la ville. Enfin, la découverte du Wādî Natrûn, un ensemble exceptionnel de monastères du VI^e siècle au milieu du désert, qu'il est difficile de visiter au cours d'un voyage classique en Égypte, a couronné la partie scientifique et culturelle du congrès.

Monsieur l'ambassadeur de France en Égypte nous a fait l'honneur de nous recevoir à l'ambassade de France au Caire et de manifester un vif intérêt pour nos travaux et pour le Moyen Âge en général. Nous avons passé une délicieuse soirée dans les jardins de l'IFAO, pour une réception offerte par madame Laure Pantalacci, directrice de l'IFAO. Enfin, nos travaux se sont tenus dans les locaux du Centre français de culture et de coopération et dans ceux du Haut Conseil à la culture, grâce à l'accueil de leurs directeurs respectifs, messieurs Dominique Blay et 'Imad Abu Ghazi, et de leurs personnels. Mohammed Afifi, chercheur-associé à l'IFAO, a contribué à faire le lien avec les chercheurs égyptiens. Enfin, notre congrès a bénéficié d'une subvention du CNRS. Au nom de tous les sociétaires, je remercie toutes les personnes et les institutions qui ont contribué, de près ou de loin, à la réussite de ce congrès et à la richesse de ce volume.

Régine LE JAN
Présidente de la SHMESP